

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2026

ACTUALISATION DE LA PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 2695)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

N° 557

AMENDEMENT

présenté par

M. Lachaud, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, Mme Bentorki, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Aurélien Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE PREMIER**RAPPORT ANNEXÉ**

Après l'alinéa 85, insérer l'alinéa suivant :

« Le Gouvernement anticipe et garantit une solution souveraine pour le renouvellement de la Patrouille de France. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe La France insoumise vise à interpeller le Gouvernement sur la nécessité urgente d'anticiper et de garantir le renouvellement de la Patrouille de France (PAF).

Depuis maintenant trois ans, à chaque projet de loi de finances, les députés du groupe LFI alertent sur l'absence de stratégie claire concernant le remplacement des Alpha Jet, dont le retrait du service

est programmé à l'horizon 2032-2033. Malgré ces interpellations répétées, aucune réponse concrète n'a été apportée par le Gouvernement.

La situation est d'autant plus préoccupante que le parc d'appareils disponibles s'est fragilisé, notamment à la suite de la perte de deux avions lors d'un accident en mars 2025. Cette réduction du format opérationnel accentue mécaniquement l'usure des appareils restants et fait peser un risque réel sur la pérennité des démonstrations de la PAF.

Par ailleurs, les orientations récentes de la politique capacitaire, notamment l'externalisation de la fonction RED AIR actée en loi de finances pour 2024, interrogent sur la cohérence d'ensemble et sur l'avenir des missions aujourd'hui assurées par les Alpha Jet. Si certaines pistes industrielles ont été évoquées, comme le développement d'un avion d'entraînement modulable, celles-ci demeurent à ce stade imprécises et sans traduction programmatique.

Or, la Patrouille de France ne constitue pas seulement un outil opérationnel ou d'entraînement : elle est également un symbole de l'excellence aéronautique française et participe au lien entre les armées et la Nation. Son maintien suppose une anticipation industrielle et budgétaire à la hauteur de cet enjeu.